

Classes de 6èmes – 13 octobre 2022

En présence :

- De **Madame DELAHAIE**, Directrice du Collège, de **Madame SALAÛN**, REP des sixièmes, de **Madame BOISSEAU**, **Vice-présidente de l’APEL au collège** et de **Mme MIERMON**, professeur d’espagnol et chargée de mission numérique, en charge du volet pédagogique du projet Chromebook
- Des **Parents-coordonnateurs de 6^{ème}** : Jackeline THIBAUT et Amel HIHI-CADIOU
- Des **Parents-correspondants de classe** : Camille CHARDIN, Sandrine DELMOTTE 601, Isabelle COLIN 604, Cécile VIEILLE et Katia ZADROSNY 605, Yaël CAGOUGNOLLE et Rémi LUONG 606 et Noura DELETANG 608 ;
Absents excusés : Isabelle SOUCHET, Christiane FORTIN (602), Marie VIALLE (604), Manel YAHIAOUI (607), Jean-Luc BOUCHARD (608).

En préambule, Madame DELAHAIE et Madame SALAÛN tiennent à remercier les Parents-correspondants présents pour leur engagement durant cette année de 6^{ème}, pour le rôle de relais officiel qu’ils vont jouer entre les familles et l’Etablissement. Elles soulignent que l’APEL et la Direction ont toujours travaillé ensemble dans la confiance et souhaitent que cela continue ainsi, dans l’intérêt de tous, enfants et familles.

Ordre du jour

1/ Bilan de la rentrée pour les classes de sixième

Mme DELAHAIE rappelle que les élèves de 6^{ème} proviennent d’une trentaine d’établissements, la plupart privé mais certains du public.

Saint Michel de Picpus est un établissement privé sous contrat d’association avec l’Etat :

- les enseignants sont des fonctionnaires de l’Éducation Nationale et ne sont pas salariés de l’Établissement. Saint Michel de Picpus est régi par les règles établies des établissements publics ;
- la contribution des familles ne sert pas à rémunérer les enseignants mais à investir (comme par exemple dans des tableaux numériques) et à rémunérer le personnel de l’OGEC (la vie scolaire, les associations culturelles et sportives, etc.) ;
- en cas d’absence d’un professeur, il n’est possible d’obtenir un remplaçant que si l’absence est supérieure à 15 jours consécutifs :

Les parents peuvent demander à leur enfant d’apporter de quoi s’occuper (livres, leçons à apprendre) ; des livres sont également à disposition dans le bureau de Mme SALAÛN et au CDI.

Les élèves vont en salle de permanence et si la salle est pleine, un surveillant est envoyé dans leur salle de classe pour les surveiller.

- Saint Michel est tenu de s'aligner sur le programme national, et le nombre d'heures minimum par matière. Enfin, l'organisation n'est pas faite à la carte mais selon un projet éducatif auquel les parents adhèrent en inscrivant leurs enfants à Saint Michel de Picpus.

La rentrée s'est globalement bien passée. Les élèves donnent l'impression d'être confiants et heureux de venir. La journée d'intégration avec demi-journée de sport et demi-journée au zoo de Vincennes a pu être organisée avec succès. Les emplois du temps sont désormais définitifs, ont été communiqués aux élèves et ont été mis à jour sur Ecole Directe.

La 6ème est un grand changement pour les enfants. Il faut donc les accompagner et les aider à s'adapter à la 6ème. Ainsi, il faut faire une copie de leur emploi du temps, les aider à faire leur cartable, demander le Carnet de correspondance tous les soirs et regarder Ecole Directe et leur agenda.

2/ Intervention de Mme SALAÛN sur l'organisation générale et le Chromebook :

- **Où trouver les devoirs :**

L'agenda demeure l'outil premier. Certains professeurs ne mettent pas les devoirs sur EcoleDirecte, bien que cela soit une « obligation », les élèves doivent alors noter les devoirs eux-mêmes si le professeur les énonce en classe. Les professeurs doivent également préciser sur EcoleDirecte lorsqu'ils mettent un document que les élèves doivent aller récupérer sur Google Classroom.

Si un professeur ajoute de nouveaux devoirs sur EcoleDirecte, il doit l'avoir annoncé au préalable. En cas de devoir non annoncé et ajouté par ex le week-end, les parents peuvent écrire un mot à ce sujet sur le cahier de correspondance à destination du professeur pour expliquer que le devoir n'a pas été fait.

- **Les notes :**

Les notes ne sont pas vues immédiatement par les parents et les élèves dès leur dépôt sur EcoleDirecte. Il y a en effet un délai de 5 jours entre le dépôt des notes et leur accès par les parents, afin de laisser le temps à l'enseignant d'annoncer lui-même les notes aux élèves en classe. Des coefficients différents peuvent être appliqués aux évaluations par les professeurs.

- **Le bulletin de mi-trimestre :**

Le bulletin que nous allons recevoir portera une appréciation détaillée du travail de notre enfant et non pas ses notes. Une synthèse des remarques de l'ensemble des professeurs y est transcrite par Mme DELAHAIE.

En Conseil de classe, la mention la plus importante reste les « encouragements ». Elle marque l'attitude positive, la bienveillance et le bon état d'esprit de l'élève. Si, en plus de cela, l'élève peut prétendre aux compliments et aux félicitations, il les aura. A l'inverse, les compliments, les félicitations et les encouragements sont supprimés si l'élève n'a pas une bonne attitude même si les résultats sont là.

La sanction pour un comportement mal placé va de la croix au conseil de discipline (qui reste très rare en sixième).

- **Le Chromebook :**

La décision de recourir au Chromebook n'avait pas encore été prise lors des inscriptions. Cela n'a donc pas été discuté avec les familles, ce qui a pu être dérangeant pour certains parents. La mise en œuvre a été annoncée lors des réunions d'accueil des parents des nouveaux sixièmes en juin. Les choses se mettent en place petit à petit. Le projet a été réfléchi et travaillé avec l'association des parents d'élèves, notamment pour contribuer à alléger le poids du cartable. Ce n'est pas une lubie de la part de SMP. A titre d'exemple, les ENI (tableaux numériques interactifs) mis en place il y a 3 ans avaient été décriés et sont pourtant aujourd'hui très bénéfiques et ont servi durant l'épidémie de Covid.

De plus, l'éducation nationale demande aux établissements de travailler de plus en plus avec des outils numériques. Les enfants sont amenés à valider des compétences via le numérique. (ASSR1 en 5è, ASSR2 en 3è, Eva langues et PICS en 3è...) Mme DELAHAIE précise qu'en 2024 la Région ne subventionnera plus les livres papier. Il faut bien sûr rester vigilant sur l'utilisation de cet outil informatique, lors d'une utilisation hors manuels scolaires. La priorité était de remplacer les livres « papier » mais aussi de s'approprier des possibilités que le Chromebook donne par ailleurs. Nous devons garder en tête que les élèves auront un projet informatique à passer durant le Brevet des collèges, sans compter le programme de Technologie qui nécessite de savoir utiliser un ordinateur.

Horaires d'utilisation du Chromebook :

Dans l'enceinte de l'établissement, les élèves n'ont pas du droit d'utiliser le Chromebook en dehors des cours. Le Chromebook est coupé de 22h à 7h pour les 6èmes.

Cela demande de la vigilance de la part des parents et c'est leur rôle de surveiller ou d'en limiter l'utilisation par l'enfant. Nous devons tous garder notre rôle d'éducateur et de parent, et retirer les écrans à partir d'une certaine heure.

- **Poids du Chromebook :** le premier objectif était d'alléger les cartables des enfants. L'outil est une solution à moyen car les profs ont encore l'habitude du « papier », et le papier pèse lourd aussi. Nous allons petit à petit vers des envois et des partages de ressources autrement que par le « papier ». Le Chromebook reste ~~cependant~~ bien moins lourd que les livres.

- **Intervention de Mme MIERMON - Chargée de mission numérique / Chromebook :**

Mme MIERMON et Mr CORE (responsable informatique) sont passés dans les classes pour répondre aux questions des élèves et leur expliquer le fonctionnement d'internet, qu'il y a des personnes derrière les applications, et qu'eux-mêmes contribuent à construire le réseau... C'est fondamental de savoir qu'il y a un gestionnaire derrière l'outil, qui le gère, le paramètre, en autorise l'utilisation ou le bloque. Nous devons l'expliquer à nos enfants.

Certains parents craignent l'utilisation abusive des écrans par les enfants. Mme MIERMON rappelle qu'il ne faut pas confondre les réseaux sociaux avec un Chromebook. Derrière les réseaux, les entreprises font tout pour capter l'attention de l'enfant. Le Chromebook est un outil pédagogique : l'enfant travaille, sous d'autres formats, et s'il communique avec l'extérieur, il s'agira de ses

camarades de classe ou de ses professeurs. Nous pouvons produire et interagir avec un Chromebook, ce que nous ne pouvions pas faire devant un écran de télévision, devant lequel nous étions passifs.

Les Chromebook sont beaucoup utilisés chez nos voisins européens. Ils sont plus adaptés qu'une tablette, du fait du clavier.

Au départ, l'idée est très bien passée pour les 2^{ndes}, on craignait plutôt que les 6^{èmes} ne sachent pas utiliser l'outil mais c'est avec les 6^{èmes} qu'il y a le plus de flexibilité et d'adaptabilité dans l'utilisation de l'outil, ce sont finalement eux qui l'utilisent le mieux. Ils doivent dans le même temps comprendre qu'il ne s'agit pas d'un jeu et il faut pour cela un peu de temps et l'implication des parents.

Certains parents déplorent par ailleurs qu'on ne se serve pas suffisamment des Chromebook, et pas pour toutes les matières. D'autres souhaitent aussi un Chromebook pour d'autres niveaux (en 5^{ème} notamment).

Ce projet permet d'accompagner la transformation de l'enseignement, qui de toute façon est déjà lancée. Tous les professeurs n'utilisent pas encore le Chromebook ou ne l'utilisent pas de la même façon. L'introduction du numérique dans les classes est une petite révolution, qui nécessite la formation des professeurs.

- **Le Chromebook connecté :**

Les livres ne sont pas installés directement sur l'outil.

Les livres sont accessibles via 3 plateformes différentes donc il faut 3 applications.

Installer des applications reste chronophage surtout pour 600 personnes, et cela va multiplier les codes (identifiants et mots de passe, que les élèves oublient ou perdent parfois). De plus, certains livres ne peuvent être installés. Il y a aussi des mises à jour régulières à effectuer et l'application risque de bloquer si elle n'est pas en accord avec l'environnement numérique du Chromebook.

Précision : le livre numérique n'est plus du tout un PDF consultable hors ligne. Il nécessite une connexion car les ressources qu'il contient ne peuvent pas être stockées.

L'ergonomie du Chromebook : ce modèle a un écran 13% plus haut que les écrans traditionnels donc les applications ne sont pas forcément dimensionnées pour. Il a donc été décidé de ne pas les charger directement sur le Chromebook (pour avoir des livres accessibles hors connexion).

Les « bugs » : La deuxième semaine, un site n'a pas fonctionné car il était saturé tous les soirs à la même heure. Il faut un peu de temps pour identifier le problème et contacter qui de droit. Il n'y a plus de problème de connexion aujourd'hui.

Google Classroom : cet espace reste un environnement très fermé, afin d'éviter les problèmes venant de l'extérieur. La communication se limite à celle des professeurs et des élèves.

- **Le Chromebook et Internet :**

Il a été décidé,

- De bloquer Internet et d'installer des filtres (les mots clé suivants sont bloqués : armes, sexe, cyber harcèlement etc.) ;

- De bloquer également le navigateur Google pour « la recherche », ce qui fait que le mode « recherche » ne sera accessible que via une liste d'URL (établie par SMP) sur laquelle les enfants pourront aller si le professeur le demande. Par ex. YouTube en fait partie car les vidéos sont très bien faites, souvent par des collègues. Idem pour le site de l'INA, pour permettre un accès à des archives ;
- D'installer une Licence, un outil de contrôle, nommé « BLOCKSI », contenant des tableaux de bord pour l'utilisation en classe (avec un contrôle de la part des professeurs). Le Chromebook peut donc aussi servir de ce fait à faire des évaluations en ligne. Pendant une évaluation par ex., le Chromebook est bloqué et les élèves ne peuvent rien faire d'autre. Il est alors possible de faire évoluer une évaluation, mettre une autocorrection, évaluer les élèves avec une vidéo, avec un QCM, avec une production écrite, etc.

Par ailleurs, **un enseignant peut aussi débloquer Internet pour quelques minutes** (ou pour un temps plus long). La direction étudie la possibilité d'ouvrir cette option aux parents, pour pouvoir débloquer Internet avec le BLOCKSI sur un créneau horaire et pouvoir ensuite le refermer y compris à distance.

Un « historique » est accessible pour que les parents puissent discuter avec leur enfant et contrôler le contenu qu'ils regardent sans que cela soit trop intrusif. Le numérique ne doit pas représenter une fracture entre les parents et les enfants.

L'établissement pourrait prévoir une session de présentation de l'outil aux parents, par Visio par exemple, pour ceux qui sont moins à l'aise avec les outils informatiques (un Tuto a déjà été envoyé aux parents via EcoleDirecte).

Attention : Mme DELAHAIE rappelle que dès que l'élève quitte l'établissement, l'outil est sous le contrôle des parents.

- Une nouveauté : **la création d'une Chrome Class** : pour publier des ressources (cela est fait tous les mardis de semaine paires (B) à 18h42). Un tutoriel est d'ores et déjà présenté sur le Chromebook, sur l'utilisation du clavier par ex. pour permettre aux élèves de se familiariser avec les raccourcis, les fonctionnalités cachées, le clavier virtuel et le clavier de l'outil. etc. (12 pages, adaptées collège-lycée).

Un carnet apparaît également sur le fond d'écran, pour faire passer des **petites astuces** :

Par ex., « *Quand recharger la batterie ?* » ou encore « *Pensez à vous déconnecter en éteignant l'appareil afin qu'il puisse intégrer les mises à jour* ».

- **La pochette du Chromebook** : les pochettes vont bientôt être livrées (elles ont été commandées).
- **L'utilisation du Chromebook au sein de l'établissement** : les Chromebook ne doivent pas être utilisés durant les récréations, ni pendant le déjeuner (les cartables restent dans les salles de classes, fermées).
- **Clé USB et Chromebook** : on ne peut pas brancher une clé USB sur le Chromebook, pour éviter les menaces externes (virus).

- **L'accueil d'enfants présentant des troubles des apprentissages ou un handicap** : les Chromebook étaient déjà mis à disposition des élèves de la classe ULIS. Ils sont désormais « comme les autres » et c'est une très bonne chose pour l'égalité dans les apprentissages.

3/ Questions diverses

Les sorties scolaires : oui il y en aura mais cela nécessite réflexion et organisation de la part de SMP (le professeur qui accompagne la sortie scolaire ne peut assurer les cours des autres classes pendant ce temps).

Les voyages scolaires : ils ne sont pas prévus en 6^{ème} mais en 5^{ème}, le voyage à Rome.

Le CDI : les élèves de 6^{ème} adorent le CDI et il est difficile parfois d'y accéder. Ils peuvent faire la demande à la vie scolaire pour avoir une place. Certains enseignants proposent aussi un travail avec les documentalistes. « Les compteurs bretons » arrivent, il s'agit d'une troupe venant travailler sur le « conte », activité qui se déroule au CDI. Une troupe va également venir présenter un travail interactif en anglais.

Le livre de pastorale : SMP a rencontré des difficultés pour le recrutement d'enseignants de pastorale Les cours vont être assurés par des bénévoles, qui doivent pouvoir s'appuyer sur un support. Le livre va donc de nouveau être utilisé. Si des parents souhaitent utiliser le manuel d'un frère ou d'une sœur, ils peuvent se manifester auprès de Mme SALAÛN qui en informera la comptabilité (le livre ne leur sera alors pas facturé).

Le système de « croix » : les professeurs attendent normalement la Toussaint pour mettre des croix aux élèves en cas d'oubli de matériel ou de comportement répréhensible, mais certains le font déjà. Certains enfants le vivent mal. Le message sera passé de nouveau aux professeurs ;

Les messages à envoyer aux professeurs : les professeurs ne peuvent pas être contactés via EcoleDirecte : les parents doivent utiliser le mot du carnet de correspondance pour demander un rdv.

Le stage de pré-rentrée : les dates sont précisées via EcoleDirecte. Le contact était nouveau en ce début d'année. En cas d'interrogation ou si nous souhaitons faire une remontée sur le stage, nous pouvons le contacter sur son adresse (adresse communiquée sur le document transmis via EcoleDirecte).

La permanence : les parents ont fait remonter le langage peu adapté utilisé par certains surveillants. La Direction va faire un rappel à la vie scolaire sur ce sujet.

Le sport : Les élèves doivent venir en tenue de ville et apporter un sac avec une tenue de rechange même si le cours d'EPS commence dès 8h30.

Les horaires de sortie : les élèves ne peuvent pas quitter l'établissement avant 15h30. Cela leur évite de déambuler dans les rues trop tôt. Il n'est pas nécessaire de remplir un mot jaune du carnet de correspondance.

La cantine : la commission « restauration » se réunira au mois de novembre. Des réponses seront apportées à nos questions éventuelles à ce sujet. Une nutritionniste va expliquer aux élèves les bienfaits d'une alimentation équilibrée (elle interviendra dans les classes au fur et à mesure).

L'absence de notre enfant : nous vous remercions de bien vouloir signaler l'absence de votre enfant en adressant un mail à l'adresse suivante : absence.6.5@saintmicheldepicpus.fr

Le message sert à signaler l'absence. Pour la justifier, il est nécessaire de remplir un mot bleu au retour de l'élève. A défaut, l'absence sera considérée comme injustifiée.

Rappel : Cocktail offert par l'APEL aux parents des élèves de 6^{ème}

MARDI 18 octobre à 19h30

VENEZ NOMBREUX !

Bonne année scolaire à vos enfants.

Vos parents coordonnateurs de l'APEL en 6ème

Amel HIHI-CADIOU et Jackeline THIBAUT